

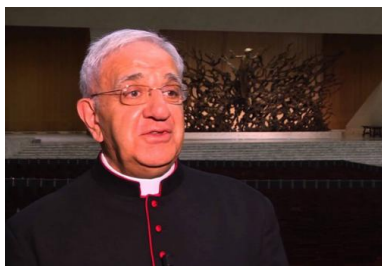
## De nouveaux témoignages accablent Mgr Anatrella et ses thérapies sexuelles

PAR DAPHNÉ GASTALDI, MATHIEU MARTINIÈRE ET MATHIEU PÉRISSE  
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 10 OCTOBRE 2016

Quatre nouveaux témoins se sont confiés à Mediapart sur les thérapies déviantes de Tony Anatrella, prêtre parisien éminent, conseiller au Vatican et “psy de l’Église”. Dix ans après les premiers signalements, le religieux est de nouveau accusé d’abus sexuels sur majeurs, commis lors de psychothérapies.

« *J’ai peur que nous soyons trop.* » Trop de victimes de M<sup>gr</sup> Anatrella, alerte Fabien\*, dans un texte publié ce lundi 10 octobre sur le site de **La Parole libérée**, l’association de victimes d’agressions sexuelles dans l’Église. L’homme, qui préfère rester anonyme, a décidé de lancer un appel : il incite les autres patients de Tony Anatrella, prêtre, conseiller au Vatican et psychanalyste sulfureux, à témoigner auprès d’une commission spéciale mise en place par le diocèse de Paris. « *A priori, Tony Anatrella exerce toujours. Cette idée m’est vraiment insupportable. C’est grave* », s’insurge Fabien auprès de Mediapart. Lui a été abusé sexuellement dans le cabinet de ce religieux éminent, place de la Nation. Il ne serait pas le seul.

Au printemps dernier, Mediapart publiait les détails de cette **nouvelle affaire Anatrella**. Durant quatorze ans, Fabien a été son patient.



Tony Anatrella

Jusqu’à ce que la thérapie dérape et s’achemine vers des touchers « *à travers les habits ou sur la peau* » et des masturbations. Ces révélations surgissaient dix ans après trois autres signalements pour abus sexuels, effectués devant le parquet de Paris en 2006. À l’époque, une seule des trois victimes avait porté

plainte, avant que l’affaire ne soit classée sans suite en 2007 pour cause de prescription et « *manque d’éléments constitutifs d’une infraction* ».

Officiellement, la position de l’Église n’a pas changé sur ce dossier. Mais ces révélations ont manifestement secoué le diocèse de Paris. Forcé de réagir face au scandale public, M<sup>gr</sup> Éric de Moulins-Beaufort, évêque auxiliaire, a mis en place une commission spéciale pour auditionner les victimes de Tony Anatrella. Interrogé, le diocèse n’a répondu précisément à aucune de nos questions mais a confirmé l’existence de cette commission et de plusieurs victimes présumées qui « *ont sollicité directement le diocèse* ». Nous avons essayé à plusieurs reprises de joindre Tony Anatrella, sans succès.

Depuis la publication de notre première enquête, nous avons pu entrer en contact avec quatre autres anciens patients de Tony Anatrella. Leurs témoignages sont inédits. L’un d’entre eux évoque les relations sexuelles qu’il a eues durant deux ans avec le prêtre dans le cadre de sa thérapie. Deux autres patients évoquent des « *séances spéciales* » proposées par le religieux, sur la base d’une prétendue « *méthode américaine* ». Des séances entièrement nu, et durant lesquelles le prêtre se livrait à des « *massages* ». L’un de ces deux témoins a eu la force morale de refuser ces attouchements, tandis que le second les a vécus à deux reprises. Enfin, la quatrième victime que nous avons jointe se plaint quant à elle de sévices psychologiques violents. Une emprise morale qui transparait dans la plupart des témoignages.

Tous n’iront pas témoigner devant la commission de l’Église. Même si, pour la première fois, les autorités ecclésiastiques semblent réagir, alors que le diocèse est informé depuis 2001 des pratiques de M<sup>gr</sup> Anatrella selon des documents recueillis par Mediapart. La création d’une commission spéciale suscite un brin d’espoir chez les autres victimes, qui s’étaient déjà manifestées en 2006 sans obtenir justice. Parmi elles, un ancien séminariste, Daniel Lamarca, avait osé dénoncer ces « *thérapies corporelles* ». Aujourd’hui, il compte sur cette commission pour que l’impunité cesse enfin, dix ans après le début de son combat.

« *Cela peut être réparateur. Il faut mettre l'Église et Tony Anatrella en face de leurs responsabilités* », tranche-t-il.

Le religieux aura proposé ses étranges méthodes durant plus de quarante ans, des années 1970 jusqu'en 2011 au moins, selon les témoignages recueillis, tout en devenant la référence de l'Église catholique en matière de psychanalyse et de sexualité. « Consultant » au Saint-Siège pour la famille et la pastorale de la santé, enseignant au prestigieux collège des Bernardins, Tony Anatrella a su garder son rang, sans qu'aucune enquête interne n'aboutisse au diocèse de Paris. Une situation intenable pour les victimes.

### « *On faisait presque l'amour* »

Jérôme\* rencontre pour la première fois Tony Anatrella au début des années 1970. Il est collégien au lycée Arago, dans le XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, où le prêtre officie comme aumônier. Pendant les vacances, ses parents l'envoient en colonie de vacances à Sénéchas, dans les Cévennes. Ces camps sont animés par Tony Anatrella, qui invite à des sessions de relaxation-décontraction et à des ateliers psychologiques très particuliers. « *Le matin, on faisait du yoga, pour ceux qui étaient volontaires bien sûr, et le soir, il y avait des jeux de rôle, des jeux de situation, des psychodrames* », se souvient aujourd'hui Jérôme, autour d'un café à la gare de Lyon. Selon cet ancien élève d'Arago, une évaluation psychologique, avec des questions orientées sur la sexualité, est même proposée par Tony Anatrella à des jeunes âgés entre 15 et 18 ans.

Un jour de 1973, le prêtre psychiatre prend à part l'adolescent et commence à lui poser des questions très personnelles. « *Il me demande quels sont mes fantasmes masturbatoires* », raconte aujourd'hui Jérôme, plus de quarante ans après les faits. Gêné, le jeune homme élude. Ils se rencontreront finalement dans le cabinet de Tony Anatrella, situé rue de la Mare à Paris, l'année suivante. Le jeune homme a 15 ans et demi. « *Je suis allongé, je suis nu, il y a une décontraction pendant vingt minutes, puis après une manipulation. Mais c'est assez clinique. Pas le truc passionné, enflammé, c'est un acte médical* », insiste-

t-il. Le jeune homme participe à deux séances de ce type, mais il fait un blocage, son corps ne réagit pas. Il décide d'arrêter la "thérapie".

Jérôme quitte le lycée Arago en 1973. Les années passent et Tony Anatrella commence à s'établir une solide réputation médiatique. Il publie dans *Le Monde* et écrit des ouvrages sur l'adolescence. Le prêtre joint de nouveau Jérôme en 1984. Le jeune homme est alors à l'université. « *Il me contacte car je suis resté très longtemps à la fac, et chez mes parents. Il prépare Interminables Adolescences et il a besoin de témoignages de mecs comme moi* », explique Jérôme. Il décide d'avouer au prêtre, par la même occasion, qu'il ne va pas très bien, qu'il a des angoisses et des « *pulsions homosexuelles* ».

### « *Séances spéciales* »

S'ensuivent six ans de psychothérapie avec Tony Anatrella. Quatre années classiques puis, un jour, Jérôme décide de revenir sur ce « blocage », quand il avait 15 ans, rue de la Mare. C'est le retour des « séances spéciales ». « *C'est une première séance nue. J'avais un truc d'aéroport sur les yeux. Il y a donc des attouchements, comme avec une femme, hein... Puis après ça a été sans bandeau. On faisait presque l'amour, ça n'allait pas jusqu'à la pénétration, mais enfin bon, presque tout le reste y était... Ceci pendant deux ans* », se souvient-il précisément, et dans les détails.

Mais contrairement à d'autres patients, victimes brisées, Jérôme en tire du plaisir et du bien-être. Aussi incroyable et étonnant que cela puisse paraître, il tient à témoigner en faveur des thérapies très spéciales de Tony Anatrella. « *On peut dire qu'après cette thérapie, toutes les tensions que je pouvais avoir ont disparu, insiste Jérôme. J'en ai tiré satisfaction et surtout le constat d'une expérience extraordinaire, et d'un bienfait énorme. Donc, je lui suis redevable.* »

Les révélations dans la presse, et les témoignages des victimes de Tony Anatrella, ont tout de même laissé quelques traces amères chez lui. « *Bien évidemment, à la lumière de ce qu'on sait aujourd'hui, certains épisodes sont assez troubles, et on peut penser qu'il m'a menti sur un certain nombre de points* », avoue

Jérôme. « *Ce qu'il disait, c'est qu'aux États-Unis ça se pratiquait, même si le thérapeute n'allait pas jusqu'à la jouissance comme Anatrella, ajoute-t-il. Il prend des risques, la preuve, il y a des mecs qui se sentent mal.* »

**« C'est un démolisseur »**

« *Je n'avais pas de problèmes au début mais j'avais de sérieux problèmes à la fin de la thérapie. C'est un démolisseur. La psychiatre d'après m'a ramassé à la petite cuillère.* » Raphaël\*, lui, a quitté Paris depuis plusieurs années et vit aujourd'hui à la campagne, dans le centre de la France. Ce soixantenaire aux yeux clairs a été durant sept ans, de 1976 à 1982, le patient de Tony Anatrella. Un prêtre qu'il rencontre, quelques années plus tôt, au lycée Arago, à Paris. En tant qu'aumônier, Tony Anatrella propose déjà des sessions de connaissance de soi. « *Il nous prenait les uns après les autres dans son bureau. Il était très curieux de notre sexualité. Il nous interrogeait à 15 ans sur nos rapports avec les femmes* », se souvient aujourd'hui Raphaël, qui nous reçoit dans son village. « *J'ai entamé une analyse avec lui ensuite. Ces entretiens qu'on avait faits avant, il a prétendu que ça avait déverrouillé des choses... À l'époque, la psychanalyse était très en vogue.* »

Les séances, étrangement gratuites, se déroulent aux domiciles de Tony Anatrella, rue de la Mare puis rue de Belleville, ou à son cabinet, place de la Nation. Raphaël se rend également à des stages d'« expression corporelle », d'éveil et de connaissance de soi, organisés par le prêtre psychanalyste dans un chalet des Alpes. Le jeune homme étudie alors la sculpture aux Beaux-Arts, à Paris. Au départ, la thérapie chez Tony Anatrella se révèle plutôt positive : Raphaël parle, le prêtre écoute. Mais, très vite, des dérives surviennent. « *Ça s'est gâté à partir de 1979, quand je suis revenu. C'était le silence. Vous parlez, vous creusez, et on arrive à des phénomènes d'autocritique et de lavage de cerveau* », explique Raphaël.

Lui ne parle que d'emprise, de destruction psychologique, et assure qu'il n'a jamais été victime d'abus sexuels. Mais il décrit une scène pour le

moins troublante. « *En début de séance, il m'a dit de me déshabiller. J'étais nu sur le divan. Il me posait légèrement les mains sur tout le corps* », décrit Raphaël, qui assure avoir participé à deux séances seulement de ce type.

C'est un prêtre, aujourd'hui décédé, qui dégagera finalement Raphaël de l'influence de Tony Anatrella. « *Je pense que les gens réagissent au bout d'un moment. J'ai réagi, peut-être un peu tard... Ce n'est pas facile. C'était une influence morale et intellectuelle* », analyse aujourd'hui le soixantenaire, qui ne souhaite pas porter plainte.

Vincent J. a lui aussi quitté Paris pour l'Auvergne. Grand, la soixantaine passée, non dénué d'humour, il a connu, comme Raphaël et Jérôme, le père Anatrella durant ses années de lycée à Arago, dans les années 1970. Une période où il partait en camp en Lozère avec le prêtre. « *C'étaient des camps de réflexion sur soi-même, de connaissance de soi. Dans une posture d'aumônier si vous voulez, c'est des âges où l'on se cherche, il arrivait parfaitement à toucher le point sensible du côté psychologique* », raconte aujourd'hui Vincent, dans un café de Clermont-Ferrand.

À la fin des années 1970, alors âgé d'une vingtaine d'années, Vincent décide de suivre une thérapie avec Tony Anatrella. Les séances dureront presque quatre ans. Elles seront douloureuses. « *Il n'en est jamais rien sorti, ça m'apportait de la douleur. Il a une façon de poser les questions... Peut-être que c'est sa démarche de thérapeute, mais il avait vraiment du plaisir à poser les questions douloureuses* », se souvient l'ancien élève du lycée Arago. « *Nuisible et pervers, ce sont vraiment les termes.* »

Vincent l'assure, il n'a jamais été victime d'abus sexuels de Tony Anatrella. Une plainte en justice semble donc compliquée. Avant d'ajouter : « *Ce n'est pas une plainte recevable, la souffrance. C'est sûr que, si j'avais été sous son emprise plus longtemps, peut-être que j'aurais pété un câble.* »

Jean-Marc a, lui, témoigné devant l'officialité de Paris, le tribunal de l'Église, le 24 juin 2016. Son récit des faits a été repris par la commission spéciale du diocèse de Paris chargée d'auditionner les victimes

de Tony Anatrella. Lui a rencontré pour la première fois le “psy de l’Église” en 1993. Il a alors 25 ans, est étudiant en droit et se rend au cabinet de la place de la Nation une fois par semaine. « *Au bout de six mois environ, il m’a proposé ce qu’il présentait comme une “méthode américaine”. Pour lui, c’était la seule manière d’aller plus loin dans la thérapie. Il m’a expliqué qu’il fallait passer dans la petite pièce voisine de son bureau, et se mettre nu. Il m’a parlé de massages, de relaxation. J’étais très surpris de sa proposition ; en plus, je savais qu’il était prêtre. J’ai décliné, raconte-t-il aujourd’hui à Mediapart. La séance suivante, on a parlé de mon rapport à la nudité dans ma famille. Il me disait : “Il ne faut pas avoir peur de la nudité.” Comme s’il essayait de me convaincre. Il m’a de nouveau proposé sa méthode américaine la fois suivante, j’ai refusé et je lui ai dit que j’arrêtais la thérapie avec lui. Il a été très vexé.* »

Après cette tentative ratée, Jean-Marc décide de couper tout contact avec le père Anatrella. Il n’en entendra parler que quelques années plus tard, par la presse. « *Dans le milieu catholique, dont je fais partie, beaucoup disent que c’est n’importe quoi, que ce sont des calomnies. Mais moi, je me dis que ce n’est pas si fantaisiste. Que si j’avais dit “oui” à Anatrella, j’aurais été entraîné comme d’autres* », estime aujourd’hui Jean-Marc.

#### « Il abusait de sa situation de prêtre »

Lors de ces consultations, Tony Anatrella reçoit toujours en tant que psychothérapeute. Mais c’est son statut de prêtre qui a d’abord séduit la plupart de ses victimes. Sur le conseil d’un religieux, Fabien a été envoyé pour la première fois chez le thérapeute. « *Je n’y serais jamais allé s’il n’avait pas été prêtre. Le monde des “psys” est très éloigné de ma culture familiale* », confirme-t-il. En tant qu’aumônier du lycée Arago, Tony Anatrella entre en contact avec de jeunes hommes qui deviennent par la suite ses patients. « *Il abusait de sa situation de prêtre, au sens où il avait, sous son ministère, à conduire une aumônerie pour en faire autre chose* », estime Vincent de son côté.

Ancien élève du lycée Arago, où il a été secrétaire de l’aumônerie, Philippe Porret se souvient bien de Tony Anatrella. Aujourd’hui psychanalyste reconnu, il se remémore des « *sessions de connaissance de soi, et des ateliers de dynamique de groupe* », organisés par le prêtre. Une approche peu habituelle pour une aumônerie classique.



Le cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris

Les années passent, et le mélange des genres perdure. À partir de la fin des années 1980, Tony Anatrella acquiert une solide réputation dans le milieu catholique, d’abord pour son travail sur l’adolescence, puis pour ses « expertises » sur l’homosexualité. Un thème qu’il ne lâchera plus, et dont il fait un combat personnel. Dans son ouvrage *Non à la société dépressive* (Flammarion, 1993), il va jusqu’à affirmer que « *le nazisme, le marxisme et le fascisme sont des idéologies de nature homosexuelle* ». Dans l’*Osservatore Romano*, le quotidien du Vatican, il écrit le 25 novembre 2005 que l’homosexualité apparaît « *comme un inachèvement et une immaturité foncière de la sexualité humaine* ».

Désormais « Monseigneur », un statut honorifique d’évêque, et solidement implanté entre Paris et Rome, Tony Anatrella mène de front sa carrière de thérapeute et d’ecclésiastique, la seconde favorisant la première. Son aura attire à lui les jeunes en quête de savoir, comme Jean-Marc, qui viendra à sa rencontre par intérêt pour ses livres.

Surtout, il devient le principal “psy de l’Église”. L’expert à qui l’on confie les cas « à problèmes », qu’il s’agisse pêle-mêle de catholiques homosexuels, de prêtres pédophiles ou de victimes d’abus sexuels. Au sein de l’Église, Tony Anatrella est l’un des seuls à traiter de ces sujets sensibles.

Un savoir-faire reconnu, même à l'étranger. « *Dans les années 2000, on envoyait des prêtres chez Tony Anatrella pour résoudre les cas les plus graves* », explique un prêtre belge joint par Mediapart. Lui-même abusé par un curé dans son enfance, il lui a été proposé d'être expertisé. « *Mon évêque ne m'en disait que du bien* », se souvient-il. Les méthodes de Tony Anatrella sont pourtant expéditives. Après seulement quelques minutes au téléphone avec le plaignant, le psychanalyste conclut qu'il s'agit d'un « pervers », et met en garde son évêque. Sans jamais voir le curé. Un verdict complètement désavoué par la suite par un second praticien wallon qui, lui, rencontrera physiquement le prêtre abusé.

Depuis des années, Tony Anatrella fait l'objet de critiques virulentes de la part de ses confrères. « *Il y a une grande confusion entre la psychanalyse et la morale catholique* », pointe Laurent Lemoine, prêtre dominicain et psychanalyste. « *Sur un patient, on ne peut pas se permettre d'être confus. Il faut distinguer les champs, sinon on aboutit à une catastrophe. "Nul ne peut servir deux maîtres", pour reprendre une citation de l'Évangile.* » Une analyse partagée par Élisabeth Roudinesco, historienne de la psychanalyse. « *Il a une double emprise : il est prêtre et psychanalyste, met-elle en garde. Sa légitimité tient des publications, mais tout le monde peut publier. Sa deuxième légitimité tient de l'Église.* »

Malgré ces critiques, les psychologues et psychanalystes ne cachent pas leur impuissance. Selon plusieurs de ses confrères, Tony Anatrella ne semble être membre d'aucune grande société psychanalytique. En l'absence d'un conseil de l'ordre capable de l'interdire d'exercice, Tony Anatrella « *ne relève que du droit commun, donc d'une plainte, explique Philippe Porret. S'il ne peut pas être viré par sa propre société, je ne vois pas ce qui peut lui arriver, à part une sanction du clergé. Il ne peut être désavoué que par ses instances* ».

En l'absence de procédure judiciaire, seule l'Église peut donc agir. Pourtant, aucune véritable procédure canonique n'a jamais été lancée à l'encontre de Tony Anatrella. Sous la pression des plaignants, le diocèse

de Paris, alerté depuis 2001, a finalement créé ces derniers mois une commission *ad hoc*, presque sur mesure pour ce cas. Sans réels moyens d'enquête, l'organe dirigé directement par le diocèse se contente de rassembler des dépositions, avant un éventuel envoi du dossier à Rome.

Début septembre, Fabien, âgé d'une quarantaine d'années, s'est rendu à Paris pour témoigner devant la commission du diocèse, accompagné de son avocate. Durant une heure et demie, il a pu raconter et détailler les thérapies corporelles destructrices de Tony Anatrella devant quatre membres de la commission, dont un médecin et mère de famille et un juriste du droit canonique. « *C'est pour ceux qui ont subi, pour ceux qui sont terrés et c'est pour moi que je le fais* », souffle-t-il. Se livrer devant les plus hautes autorités de l'Église de France aura été comme une libération pour Fabien. Mais les appréhensions restent. Le diocèse sera-t-il capable de comprendre son histoire ? Que l'on peut être abusé physiquement même à l'âge adulte et sans violence ? L'archevêque de Paris André Vingt-Trois prendra-t-il des mesures contre M<sup>gr</sup> Anatrella ? Tous craignent que cette démarche ne soit tuée dans l'œuf et qu'aucune procédure canonique ne soit lancée. « *J'attends que Tony Anatrella soit dénoncé, sanctionné, qu'il y ait une mise en lumière de la situation, et pas seulement qu'il soit mis à l'écart*, nous explique Fabien. *J'ai besoin que ses actes déviant et que le mal qu'il a fait soient reconnus.* » Déterminé, il restera vigilant. Hors de question pour lui que cette affaire « *s'évapore* » une seconde fois.

### Boîte noire

\* Pour garantir leur anonymat, les prénoms des victimes présumées ont été modifiés.

**Daphné Gastaldi, Mathieu Martinier et Mathieu Périsset**, trois journalistes indépendants basés à Lyon, sont membres du collectif We Report, qui réalise des enquêtes et des reportages long format et multimédias.

Pour recueillir les paroles des victimes et des témoins d'actes de pédophilie ou d'abus sexuels, une boîte mail spécifique a été créée : **temoins@wereport.fr**. L'anonymat et le secret des sources seront bien entendu respectés.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.